

PASCAL DIEUSAERT (CGET – ONPV)

Taux d'activité, taux d'emploi, part et taux de chômage : une amélioration de la situation de l'emploi en 2017 en quartiers prioritaires, sauf pour les jeunes

Le taux de chômage diminue sous l'effet d'une augmentation de l'emploi

Pour la troisième année consécutive, le taux de chômage des personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) diminue dans les quartiers prioritaires (**graphique 1**). En 2017, il est de 24,7 %, contre 25,3 % un an plus tôt et 26,7 % en 2014. Toutefois, le rythme de cette baisse ralentit (0,6 point entre 2016 et 2017, contre 1,1 point entre 2015 et 2016). En 2016, des volumes importants de contrats aidés ont été mis en œuvre, ces derniers bénéficiant notamment aux habitants des quartiers prioritaires. En 2017, ils ont sensiblement diminué (38 500 nouveaux bénéficiaires, contre 58 400 un an plus tôt¹), ce qui pourrait contribuer au ralentissement de cette baisse du chômage dans les quartiers prioritaires.

Par ailleurs, en dépit de cette diminution du taux de chômage, la situation de l'emploi dans les quartiers prioritaires reste toujours très dégradée par rapport à celle des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Plus de deux adultes sur cinq de 15 à 64 ans résidant en quartiers prioritaires restent à l'écart du marché de l'emploi : le taux d'activité² dans les quartiers prioritaires n'est ainsi que de 58,8 %, contre 72,4 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes. Toutefois, pour la première fois depuis 2014, ce taux progresse dans les quartiers prioritaires

(+ 0,6 point). Cette amélioration concerne aussi bien les femmes (50,6 % d'actives, +0,4 point par rapport à 2016), que les hommes (67,8 %, + 0,4 point également). La baisse du taux de chômage dans les quartiers prioritaires se traduit, en 2017, davantage par une progression du nombre de personnes en emploi que par une baisse du nombre de personnes au chômage. Le taux d'emploi³ augmente ainsi pour la première fois depuis 2014 dans les quartiers prioritaires : il passe de 43,5 % en 2016 à 44,3 % en 2017 tout en restant très inférieur à celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes (65,8 %). Cette progression du taux d'emploi en quartiers prioritaires touche aussi bien les femmes (39,4 %, +0,7 point par rapport à 2016) que les hommes (49,7 %, +0,7 point). Seules deux femmes sur cinq issues des quartiers prioritaires et en âge de travailler occupent donc un emploi.

La part de chômage⁴ reste, quant à elle, relativement stable dans les quartiers prioritaires (à 14,5 %). Entre 2015 et 2016, le chômage avait, dans les quartiers prioritaires, diminué principalement sous l'effet d'une progression de la part des personnes en études ou formation⁵. En 2017, l'accès à l'emploi, notamment de ces personnes formées, apparaîtrait comme plus facile.

La baisse des taux de chômage bénéficie principalement aux personnes âgées de 30 à 49 ans et aux immigrés

Le taux de chômage des habitants des quartiers prioritaires est deux fois et demie supérieur à celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes (24,7 %, contre 9,2 %) (**tableau 1**). Ce ratio est plus important parmi les catégories de personnes *a priori* les plus insérées sur le marché de l'emploi (les personnes âgées de 30 à 49 ans ou encore les hommes). À l'inverse, il est plus faible (ratio inférieur à deux) pour les personnes de niveaux d'études inférieurs au BEP et

pour les immigrés. Qu'ils résident ou non dans les quartiers prioritaires, les taux de chômage des jeunes, des personnes ayant de faibles niveaux d'études et des descendants d'immigrés sont particulièrement élevés. Par rapport à 2016, la baisse du taux de chômage concerne particulièrement les personnes âgées de 30 ans ou plus (-0,9 point chez les 30-49 ans, -1,7 point pour les 50 ans ou plus) ainsi que les immigrés (-2,3 points).

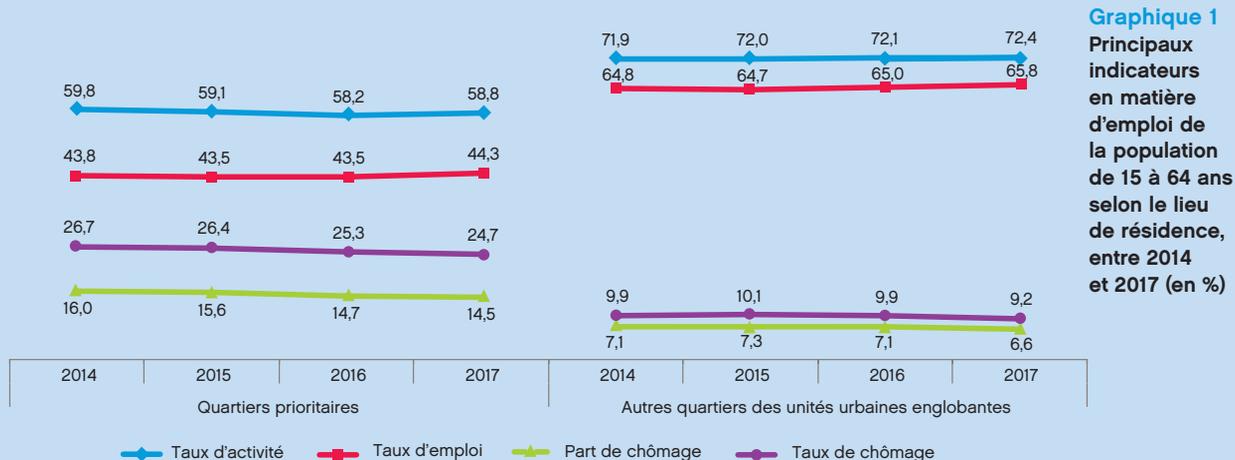
1. Cf. fiches « Les contrats aidés dans les quartiers prioritaires », *Rapport ONPV 2017* et *Rapport ONPV 2018*.

2. Le taux d'activité d'une classe d'âge mesure la part d'actifs dans la population totale de la classe d'âge.

3. Le taux d'emploi d'une classe d'âge mesure la part d'actifs occupés dans la population totale de la classe d'âge.

4. La part de chômage d'une classe d'âge mesure la part de chômeurs dans la population totale de la classe d'âge.

5. Cf. fiche « Taux d'activité, taux d'emploi, part et taux de chômage par sexe, âge, niveau d'études et origine », *Rapport ONPV 2017*.



Source : enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ : quartiers prioritaires métropolitains et unités urbaines englobantes.

Calculs : CGET-ONPV.

Note de lecture : en 2017, le taux de chômage des 15-64 ans atteint dans les quartiers prioritaires 24,7 %, contre 25,3 % en 2016, 26,4 % en 2015 et 26,7 % en 2014.

Tableau 1

Taux de chômage selon le lieu de résidence par âge, sexe, niveau d'études et origine (en %)

	2017			2016		
	Quartiers prioritaires (en %)	Autres quartiers des unités urbaines englobantes (en %)	Ratios quartiers prioritaires/ autres quartiers des unités urbaines englobantes	Quartiers prioritaires (en %)	Autres quartiers des unités urbaines englobantes (en %)	Ratios quartiers prioritaires/ autres quartiers des unités urbaines englobantes
Taux de chômage 15-64 ans	24,7	9,2	2,7	25,3	9,9	2,6
15-29 ans	35,8	15,3	2,3	34,3	17,3	2,0
30-49 ans	23,3	7,9	3,0	24,2	8,1	3,0
50-64 ans	16,0	6,4	2,5	17,7	6,9	2,6
Hommes	26,7	9,3	2,9	27,3	10,3	2,6
Femmes	22,3	9,1	2,5	23,0	9,5	2,4
Niveau Bac + 2 et plus	14,6	5,4	2,7	14,2	6,0	2,4
Niveau Bac	22,3	11,0	2,0	23,7	11,3	2,1
Niveau BEP-CAP	26,5	10,5	2,5	25,9	12,0	2,2
Niveau < BEP-CAP	29,5	17,2	1,7	32,0	17,6	1,8
Immigrés (nés étrangers à l'étranger)	24,7	14,6	1,7	27,0	15,3	1,8
Nés en France descendants d'immigré(s)	33,0	12,7	2,6	31,5	13,1	2,4
Ni immigrés, ni descendants d'immigré(s)	21,6	7,7	2,8	22,0	8,6	2,6

Source : enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ : quartiers prioritaires métropolitains et unités urbaines englobantes.

Calculs : CGET-ONPV.

Note de lecture : en 2017, le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 64 ans est de 24,7 % dans les quartiers prioritaires, contre 9,2 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes. Le taux de chômage dans les quartiers prioritaires est donc 2,7 fois supérieur à celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

PASCAL DIEUSAERT (CGET – ONPV)

Inactivité et halo autour du chômage : une baisse de l'inactivité consécutive à la hausse de l'emploi

Une inactivité en diminution pour la première fois depuis 2014

L'inactivité, c'est-à-dire la situation des personnes n'étant ni en emploi, ni au chômage est particulièrement élevée dans les quartiers prioritaires. Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, considérées comme en âge de travailler, le taux d'inactivité dépasse 40 %, soit 13,6 points de plus que dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes ([graphique 1](#)). Cette inactivité, au sens du Bureau international du travail (BIT), se décompose en deux catégories de personnes. Elle comprend, d'une part, celles qui sont en formation ou en études, ce qui les place ainsi en dehors du marché de l'emploi. Ces personnes représentent 12 % des 15-64 ans habitant dans les quartiers prioritaires. Le taux des jeunes (15-29 ans) des quartiers prioritaires en études ou en formation est plus élevé par rapport aux années précédentes et se rapproche de celui des autres quartiers des unités urbaines englobant les quartiers prioritaires (35,5 %, contre 36,8 %). Cette augmentation de la formation chez les jeunes observée depuis 2015¹ s'inscrit dans le cadre du plan massif de formation porté par les pouvoirs publics qui a permis de doubler le nombre de demandeurs d'emploi en formation pour le porter à 500 000, et dont les effets perdurent en 2017.

L'inactivité comprend, d'autre part, les « autres inactifs », c'est-à-dire les personnes qui sont en dehors du marché de l'emploi pour d'autres raisons que le suivi

d'études ou d'une formation : maladie, contraintes familiales, découragement, souhait de ne pas travailler, etc. Ces personnes, qui représentent la part la plus importante des inactifs des quartiers prioritaires (29,2 % des 15-64 ans), sont proportionnellement plus nombreuses dans les quartiers prioritaires, ce qui explique la quasi-totalité de l'écart constaté en matière de taux d'activité entre quartiers prioritaires et autres quartiers des unités urbaines englobantes (-13,6 points d'écart).

Même si elle diminue entre 2016 et 2017, l'inactivité totale reste, dans les quartiers prioritaires, supérieure à celle mesurée en 2014 (41,2 %, contre 40,2 %). Cette hausse résulte, notamment, de la progression de la part des jeunes en études ou formation (35,5 % en 2017, contre 33,5 % en 2014) et de l'augmentation de la part d'autres inactifs chez les personnes âgées de 30 à 49 ans (27,8 %, contre 26,7 % en 2014). En revanche, l'inactivité diminue sensiblement parmi les personnes âgées de 50 à 64 ans (44,6 % en 2017, contre 47,4 % en 2014).

Quelles que soient les caractéristiques d'âge ou de sexe, les taux d'inactifs dans les quartiers prioritaires sont nettement supérieurs à ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes, particulièrement chez les femmes (49,4 %, contre 31,4 %) et les 50-64 ans (44,6 %, contre 32,1 %).

Près d'un inactif sur cinq en âge de travailler souhaiterait occuper un emploi

La position des inactifs par rapport à l'emploi est plus difficilement qualifiable que celle des actifs, qu'ils soient en emploi ou au chômage. Certains inactifs sont en dehors du marché de l'emploi par choix. D'autres, en revanche, le sont soit par contraintes (familiales, de santé...), soit pour cause d'indisponibilité : ils ne sont donc, du point de vue du Bureau international du travail (BIT), pas considérés comme chômeurs. Or, il peut s'agir de personnes qui souhaiteraient travailler. Cette catégorie d'inactifs est appréhendée par l'Insee à travers le concept de « halo du chômage² ».

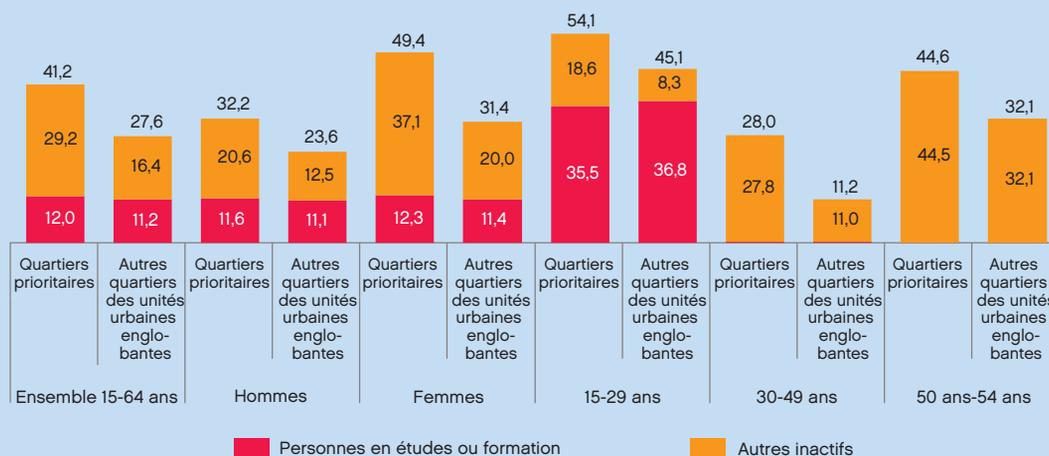
Parmi les plus de 1 250 000 inactifs des quartiers

prioritaires, 223 000 soit 17,7 %, sont dans une situation de halo du chômage, représentant 7,3 % des 15-64 ans au total ([tableau 1](#)) : près d'un inactif sur cinq résidant dans les quartiers prioritaires souhaiterait donc travailler, soit un taux significativement supérieur à celui mesuré dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes (12,6 % en 2017).

Si, par rapport à 2016, cette part reste stable, elle augmente parmi les personnes âgées de 30 à 49 ans (+2,5 points par rapport à 2016) et les femmes (+1,1 point). À l'inverse, elle diminue parmi les hommes (-2,5 points) et les jeunes de moins de 30 ans (-1,3 point).

1. Voir fiche : « La situation des jeunes des quartiers prioritaires vis-à-vis de l'emploi ».

2. Personnes souhaitant occuper un emploi mais pouvant ne pas avoir fait de recherche d'emploi, ni être disponibles dans les deux semaines pour travailler.



Graphique 1
Statut des inactifs selon le lieu de résidence en 2017 (en %)

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: quartiers prioritaires métropolitains et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: en 2017, 41,2 % des habitants âgés de 15 à 64 ans des quartiers prioritaires sont inactifs, dont 12,0 % en études ou formation et 29,2 % dans une autre situation.

Tableau 1

Part du halo du chômage parmi les inactifs en 2016 et 2017 selon le lieu de résidence (en %)

	Part du halo dans l'inactivité totale				Part du halo dans la population totale	
	Quartiers prioritaires		Autres quartiers des unités urbaines englobantes		Quartiers prioritaires	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Part du halo du chômage dans l'inactivité	17,7	17,9	12,6	12,6	7,3	7,5
Sexe						
Hommes	21,3	23,8	13,4	13,3	6,8	7,8
Femmes	15,6	14,5	12,1	12,0	7,7	7,2
Âge						
15-29 ans	13,2	14,5	9,4	9,6	7,1	7,9
30-49 ans	31,4	28,9	32,3	32,2	8,8	8,2
50-64 ans	12,0	12,5	7,8	7,4	5,3	5,7
Diplôme						
Diplôme Bac + 2 ou plus	27,3	27,8	18,7	17,8	6,2	5,9
Bac ou brevet professionnel	15,8	17,6	12,0	11,4	6,3	6,7
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	26,7	27,4	16,4	17,9	7,8	8,5
Brevet des collèges, CEP ou aucun	14,7	14,2	8,8	9,0	7,8	7,8

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: quartiers prioritaires métropolitains et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: 17,7 % des inactifs des quartiers prioritaires sont, en 2017, dans une situation de halo du chômage. Ils représentent 7,3 % de la population de 15 à 64 ans des quartiers prioritaires.

PASCAL DIEUSAERT (CGET – ONPV)

Professions et secteurs d'activité : des métiers moins qualifiés

Une large majorité d'employés ou d'ouvriers parmi les actifs en emploi

En 2017, un peu plus d'1,3 million d'actifs en emploi résident dans les quartiers prioritaires. Parmi eux, près des trois-quarts (72,7 %) sont employés ou ouvriers, contre 42,0 % dans les autres quartiers des unités urbaines comprenant au moins un quartier prioritaire (**tableau 1**). Inversement, dans les quartiers prioritaires, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont sous-représentés (22,2 %, contre 52,0 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes). Quelles que soient les caractéristiques d'âge ou de sexe, ces différences entre les habitants des quartiers prioritaires et ceux du reste des unités urbaines englobantes perdurent. Elles illustrent les écarts de niveau de formation même si, à niveau de formation comparable, les habitants des quartiers prioritaires occupent souvent un emploi moins qualifié que les

habitants du reste des agglomérations englobantes¹. Plus de la moitié des hommes en emploi des quartiers prioritaires sont ouvriers (51,3 %), tandis que les femmes sont majoritairement employées (55,9 %). La part des cadres ne varie pas quels que soient l'âge ou le sexe des individus (entre 6,3 % et 7,5 %). En revanche, les jeunes de moins de 30 ans appartiennent plus souvent à la catégorie des professions intermédiaires, même si cette part reste plus faible que dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes (respectivement 18,9 % et 30,3 %).

La répartition des habitants des quartiers prioritaires en emploi selon leur catégorie sociale et professionnelle est structurelle et évolue relativement peu dans le temps. Ainsi, 72,7 % des personnes en emploi sont ouvriers ou employés en 2017 (contre 73,0 % en 2014).

Des secteurs d'activité qui diffèrent peu selon que l'actif en emploi réside ou non dans un quartier prioritaire

Les secteurs d'activité des personnes en emploi résidant en quartiers prioritaires diffèrent assez de ceux des habitants des autres quartiers des unités urbaines englobantes (**tableau 2**) : plus de quatre actifs occupés sur cinq travaillent ainsi dans le secteur tertiaire. Dans le secteur secondaire, la construction est légèrement surreprésentée dans les quartiers prioritaires (7,0 %, contre 4,8 %) au détriment de l'industrie (8,3 %, contre 10,4 %). Pour autant, au sein d'un même type d'activité, les emplois sont très variés, notamment en fonction du niveau de qualification des actifs en emploi.

Dans les quartiers prioritaires comme ailleurs, les femmes travaillent plus souvent dans le tertiaire que les hommes (91,6 %, contre 72,3 %) qui, quant à eux, occupent davantage un poste dans l'industrie (10,9 %) ou la construction (12,7 %). En outre, les hommes des quartiers prioritaires travaillent plus souvent dans le secteur de la construction que ceux du reste des unités englobantes (8,1 %). En revanche, les secteurs d'activité des femmes restent comparables selon qu'elles résident ou non en quartiers prioritaires.

Dans le tertiaire, les activités varient, là encore, assez

peu selon que les actifs en emploi résident ou non dans les quartiers prioritaires. Les services administratifs et de soutien (notamment les activités d'agence de travail temporaires et les services de nettoyage courant des bâtiments) sont toutefois surreprésentés chez les habitants des quartiers prioritaires (16,0 % contre 6,5 %). Les hommes travaillent davantage que les femmes dans le secteur du transport et de l'entreposage (9,1 % contre 2,1 %). Celles-ci sont, en revanche, plus présentes dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (40,2 % des actives en emploi, contre 14,3 % pour les hommes). Cette situation reflète la très faible mixité des métiers au niveau national puisque, sur les 87 familles professionnelles reconnues par l'Insee, près de la moitié des femmes en emploi se concentrent dans seulement douze d'entre elles, en 2013². Par âge, les différences sont moins marquées. Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles sont légèrement moins représentés chez les personnes de 50 ans et plus, au contraire des secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale.

1. «Les actifs en emploi des quartiers prioritaires en 2014», *Rapport ONPV 2015*.

2. Chiffres clés 2015 «Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes», ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

Tableau 1
Catégories socioprofessionnelles des personnes en emploi en 2017 selon le lieu de résidence

	Ensemble		Quartiers prioritaires					
	Quartiers prioritaires	Autres quartiers des unités urbaines englobantes	Effectifs	Hommes	Femmes	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans
	(en %)	(en %)	(en milliers)	(en %)				
Agriculteurs exploitants	0,1	0,3	0,8	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Artisans, commerçants, et chefs d'entreprise	4,6	5,5	62,8	7,1	1,9	3,9	5,7	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,0	24,6	94,9	7,5	6,5	7,4	7,2	6,3
Professions intermédiaires	15,2	27,4	205,4	14,1	16,4	18,9	14,6	13,3
Employés	36,5	25,9	493,8	19,5	55,9	35,8	34,5	40,3
Ouvriers	36,2	16,1	490,6	51,3	18,9	33,4	37,7	35,9
Non renseigné	0,5	0,3	6,2	0,5	0,5	0,6	0,3	0,7
Ensemble	100,0	100,0	1354,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: quartiers prioritaires métropolitains et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: en 2017, 36,5 % des actifs occupés des quartiers prioritaires sont ouvriers.

Tableau 2
Secteurs d'activité des personnes en emploi en 2017 selon le lieu de résidence

	Ensemble		Quartiers prioritaires					
	Quartiers prioritaires	Autres quartiers des unités urbaines englobantes	Effectifs	Hommes	Femmes	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans
	(en %)	(en %)	(en milliers)	(en %)				
Agriculture	0,7	0,6	9,1	1,1	0,2	1,0	0,7	0,4
Industrie	8,3	10,4	111,9	10,9	5,3	6,7	8,5	9,2
Construction	7,0	4,8	95,2	12,7	0,5	7,3	7,8	5,4
Tertiaire	81,3	82,8	1101,1	72,3	91,6	81,2	80,6	82,6
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	11,3	12,5	152,8	12,4	9,9	16,3	10,4	9,0
Transports et entreposage	5,8	5,1	78,9	9,1	2,1	3,9	6,7	5,9
Hébergement et restauration	6,4	4,0	87,2	6,8	6,1	8,3	6,7	4,6
Information et communication	1,7	4,3	22,6	2,4	0,9	2,8	1,6	1,0
Activités financières d'assurance et immobilière	3,6	5,8	48,5	3,3	4,0	2,5	2,5	6,4
Activités spécialisées scientifiques et techniques	4,0	7,5	53,9	3,7	4,4	3,8	3,7	4,6
Activités de services administratifs et de soutien	16,0	6,5	216,1	17,2	14,5	14,3	16,8	15,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	26,4	31,5	357,1	14,3	40,2	24,8	26,0	28,3
Autres activités de services	6,2	5,5	83,9	3,3	9,6	4,7	6,5	6,9
Non renseigné	2,7	1,3	37,2	3,0	2,5	3,8	2,4	2,5
Ensemble	100,0	100,0	1354,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: quartiers prioritaires métropolitains et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: 81,3 % des actifs occupés des quartiers prioritaires travaillent en 2017 dans le secteur tertiaire.

PASCAL DIEUSAERT (CGET – ONPV)

Statuts d'emploi et sous-emploi : des emplois plus précaires

Une sous-représentation d'indépendants et des contrats de travail globalement plus précaires

Parmi les plus d'1,3 million d'actifs en emploi résidant dans les quartiers prioritaires en 2017, seuls 6,1 % se déclarent non-salariés¹, soit sensiblement moins que dans les autres quartiers des unités urbaines qui les abritent (9,1 %) (tableau 1). Les femmes non salariées y sont encore moins représentées (3,1 % des actives occupées, contre 7,3 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes). Par rapport à 2014, la part de non-salariés augmente toutefois légèrement en quartiers prioritaires, passant de 5,0 % à 6,1 %. Dans les quartiers prioritaires, comme dans les autres quartiers, les salariés occupent très majoritairement des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour autant, les CDI ne représentent, dans les quartiers prioritaires, que les trois-quarts des contrats de travail, contre 85 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes. Inversement, les contrats temporaires sont plus répandus pour les salariés des quartiers prioritaires. C'est le cas, à la fois, des contrats à durée détermi-

née (CDD) et des missions d'intérim qui représentent, respectivement, 17,3 % et 7,5 % des emplois salariés, contre 10,7 % et 2,6 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes. Parmi les salariés, les contrats de travail sont de plus en plus précaires : les taux de CDI diminuent, quel que soit le lieu de résidence, passant dans les quartiers prioritaires, de 78,2 % en 2014, à 73,8 % en 2017. De plus, cette baisse est, dans les quartiers prioritaires, plus importante que celle des autres quartiers des unités urbaines englobantes (86,4 % en 2014, contre 85,0 % en 2017).

Dans les quartiers prioritaires, l'intérim est sensiblement plus répandu chez les hommes (10,6 %) que chez les femmes (4,1 %) qui, à l'inverse, sont plus fréquemment en CDD (20,6 %, contre 14,2 %). Enfin, dans les quartiers prioritaires comme ailleurs, les habitants occupent plus souvent un CDI après 30 ans (86,7 % chez les actifs en emploi âgés de 50 ans ou plus, contre 54,5 % pour les moins de 30 ans).

Un actif en emploi sur huit est en sous-emploi², mais la situation s'améliore depuis 2015

En 2017, plus de 160 000 actifs en emploi résidant dans les quartiers prioritaires travaillent à temps partiel et souhaitent travailler davantage ou bien sont au chômage technique ou partiel. Ces situations de sous-emploi concernent 12,0 % des actifs occupés, contre 5,7 % dans les quartiers des unités urbaines englobantes (+6,3 points) (tableau 2). Cet écart est important quels que soit le sexe, la tranche d'âge, le niveau de diplôme et la catégorie socio-professionnelle. Le sous-emploi touche particulièrement les femmes, qui travaillent plus souvent à temps partiel : 16,4 % de celles en emploi résidant dans les quartiers prioritaires sont concernées, contre 8,2 % des hommes. Par ailleurs, le sous-emploi diminue parmi les personnes ayant un niveau d'études supérieures (5,4 % pour les diplômés du supérieur, contre 14,7 % pour

les personnes d'un niveau d'études inférieur au BEP/CAP). De fait, les cadres et professions libérales des quartiers prioritaires sont peu nombreux à être en sous-emploi (3,4 % des actifs en emploi). *A contrario*, les employés, dont les postes sont plus souvent occupés par des femmes, constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus exposée au sous-emploi (17,6 % des actifs en emploi).

Même s'il reste à un niveau très élevé, le sous-emploi dans les quartiers prioritaires diminue depuis 2015 (12,0 %, contre 12,8 % en 2016 et 14,1 % en 2015). À l'exception des personnes âgées de 50 ans ou plus, des employés ou des personnes d'un niveau d'études équivalent au BEP-CAP, le sous-emploi diminue dans les quartiers prioritaires, auprès de toutes les catégories d'actifs.

1. Non salarié : personne travaillant à son compte ou travaillant pour un membre de sa famille sans être salarié.

2. Sous-emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Le sous-emploi comprend également les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Tableau 1
Statut des actifs occupés selon le lieu de résidence en 2017

	Hommes	Femmes	15-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	Quartiers prioritaires	Autres quartiers des unités urbaines englobantes
Personnes en emploi (en milliers)	724,1	630,3	301,3	669,8	383,4	1 354,4	13 180,5
Part (en % de l'emploi total)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Non salariés	8,7	3,1	5,4	6,7	5,5	6,1	9,1
Salariés	91,3	96,9	94,6	93,3	94,5	93,9	90,9
Personnes en emploi salarié (en milliers)	658,1	612,1	285,6	621,1	363,6	1 270,2	11 875,1
Part (en % de l'emploi salarié)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Intérimaires	10,6	4,1	9,9	8,1	4,6	7,5	2,6
Apprentis	2,0	0,8	6,3	0,0	0,0	1,4	1,7
Contrats à durée déterminée	14,2	20,6	29,3	16,7	8,8	17,3	10,7
Contrats à durée indéterminée	73,2	74,5	54,5	75,2	86,7	73,8	85,0

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: quartiers prioritaires métropolitains et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: en 2017, parmi les 1 354 400 d'actifs occupés des quartiers prioritaires, 93,9 % sont salariés.

Tableau 2
Part des actifs occupés en situation de sous-emploi en 2016 et 2017 selon le lieu de résidence

	Taux de sous-emploi (en %)				Effectifs en milliers
	Quartiers prioritaires		Autres quartiers des unités urbaines englobantes		Quartiers prioritaires
	2017	2016	2017	2016	
Ensemble	12,0	12,8	5,7	6,1	162,9
Sexe					
Hommes	8,2	8,8	3,6	3,9	59,6
Femmes	16,4	17,2	7,9	8,4	103,3
Âge					
15-29 ans	12,1	14,2	8,3	9,0	36,5
30-49 ans	12,2	13,1	5,0	5,5	81,5
50-64 ans	11,7	10,9	4,9	5,1	44,9
Diplôme					
Diplôme Bac + 2 et plus	5,4	7,7	3,6	4,0	15,1
Bac ou brevet professionnel	12,0	14,3	6,9	7,8	28,6
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	14,0	12,6	6,7	7,1	49,3
Brevet des collèges, CEP ou aucun	14,7	15,6	10,0	9,9	69,4
Catégorie socio-professionnelle					
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,4	5,2	2,2	2,4	3,2
Professions intermédiaires	5,9	6,3	3,7	4,5	12,1
Employés	17,6	17,4	10,8	10,9	86,7
Ouvriers	11,0	12,2	6,3	6,4	53,7

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: quartiers prioritaires métropolitains et autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: en 2017, parmi les actifs occupés des quartiers prioritaires, 12,0 % sont dans une situation de sous-emploi.

PASCAL DIEUSAERT (CGET – ONPV)

Situation des jeunes sur le marché du travail : une dégradation spécifique aux quartiers prioritaires

Le chômage en augmentation chez les jeunes

La situation vis-à-vis de l'emploi des jeunes de moins de 30 ans vivant dans les quartiers prioritaires reste, en 2017, plus difficile que celle des jeunes résidant dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes. Ils sont, au sens du Bureau international du travail (BIT), plus fréquemment chômeurs (16,4 %, contre 8,4 % à l'extérieur de ces quartiers) et moins souvent en emploi (29,5 %, contre 46,5 % dans le reste des unités urbaines englobant les quartiers prioritaires, [graphique 1](#)).

Près d'un jeune sur cinq est en situation d'inactivité sans pour autant suivre une formation ou des études, contre 8,3 % dans le reste des unités urbaines englobantes. Parmi eux figurent un certain nombre de décrocheurs pour qui l'insertion professionnelle est particulièrement difficile.

En outre, par rapport à 2016 et contrairement aux autres classes d'âges, le nombre de jeunes chômeurs augmente dans les quartiers prioritaires. La part de jeunes au chômage passe ainsi de 15,6 % en 2016 à

16,4 % en 2017, sans pour autant atteindre le niveau de 2014 (18,8 %). Dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes, cette part diminue en 2017 (8,4 %, contre 9,5 % en 2016, 9,4 % en 2015 et 9,3 % en 2014). L'année 2017 a été marquée, par rapport à 2016, par un ralentissement sensible du nombre de bénéficiaires de contrats aidés, notamment dans les quartiers prioritaires (37 900, contre 58 400 en 2016¹). La diminution du nombre d'emplois aidés bénéficiant aux habitants des quartiers prioritaires pourrait donc avoir une incidence sur le chômage des jeunes.

Parallèlement à cette augmentation du chômage, l'emploi des jeunes des quartiers prioritaires tend à diminuer en 2017 avec un taux d'emploi autour de 29,5 %, contre 30,0 % en 2016. Si l'inactivité professionnelle globale des jeunes reste relativement stable, la part de jeunes en études ou formation progresse très légèrement (35,5 %, contre 35,2 % en 2016) alors que l'inactivité hors études diminue faiblement (18,6 %, contre 19,2 %).

La part des jeunes NEET augmente, de manière plus marquée parmi les hommes et les niveaux d'études supérieures

Les personnes ni en emploi ni en études ni en formation, les «NEET»², représentent 300 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans des quartiers prioritaires, soit un poids deux fois et demi supérieur à celui des jeunes NEET des autres quartiers des unités urbaines englobantes (29,5 %, contre 11,8 %, [tableau 1](#)). Parallèlement à la hausse du chômage des jeunes dans les quartiers prioritaires, la part de ces jeunes NEET augmente dans les quartiers prioritaires (29,5 % en 2017, contre 29,0 % en 2016) alors qu'elle diminue dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes (11,8 %, contre 12,7 % en 2016).

Illustration de l'inactivité féminine plus importante dans les quartiers prioritaires, une femme sur trois âgée de 15 à 29 ans est NEET au sens d'Eurostat (contre un homme sur quatre). Toutefois, dans les quartiers prioritaires, l'écart entre femmes et hommes se réduit en 2017 : par rapport à 2016, la part de NEET diminue, en effet, chez les femmes (-0,9 point) alors qu'elle augmente chez les hommes (+2,2 points). En dehors

des quartiers prioritaires, les femmes sont également plus souvent NEET que les hommes mais de manière moins significative : 12,4 % sont NEET, contre 11,2 % des hommes.

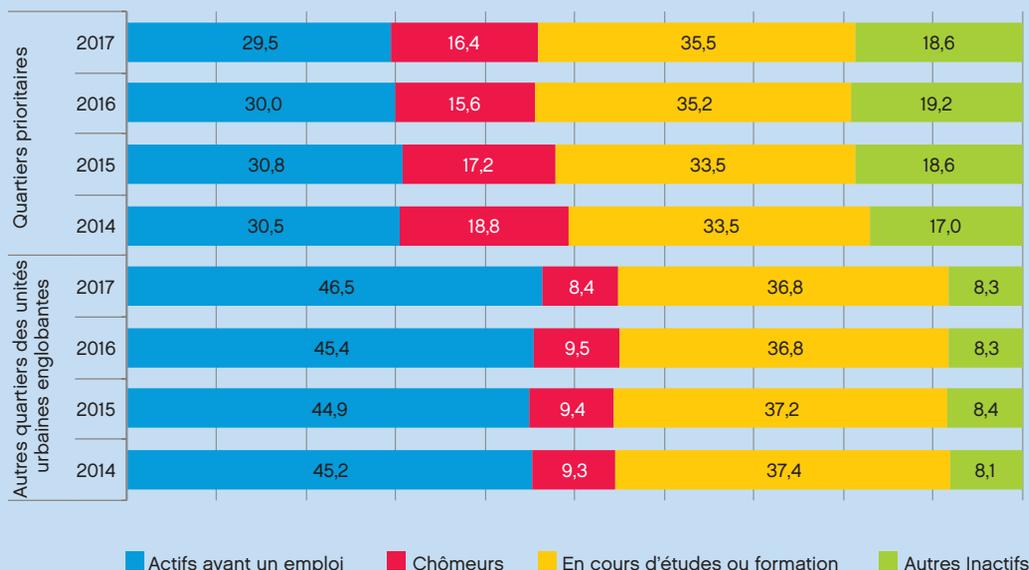
Dans les quartiers prioritaires comme ailleurs, la part des NEET fluctue sensiblement selon le niveau d'études : 21,7 % des jeunes des quartiers prioritaires d'un niveau d'études supérieur à Bac + 2 sont NEET, contre 45,3 % pour ceux d'un diplôme équivalent au BEP-CAP. En deçà d'un niveau BEP ou CAP, les jeunes sont souvent encore scolarisés et le poids des NEET est plus faible que celui des jeunes d'un niveau V³ (31,0 %). Comparativement à 2016, le poids des NEET augmente plus spécifiquement parmi les niveaux d'études supérieurs (+1,8 point).

Enfin, les jeunes immigrés sont globalement moins formés et ont un accès difficile à l'emploi : 38,9 % sont ainsi considérés comme des NEET, contre moins de 30 % des jeunes non immigrés.

1. Cf. fiche «Les contrats aidés dans les quartiers prioritaires» *Rapport ONPV 2017 et Rapport ONPV 2018*.

2. Selon l'expression anglo-saxonne *Not in Education, Employment or Training*.

3. Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de second cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).



Graphique 1
Situation des jeunes par rapport à l'emploi entre 2014 et 2017 selon le lieu de résidence (en %)

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: jeunes de 15 à 29 ans vivant dans les quartiers prioritaires métropolitains ou dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: en 2017, 29,5 % des moins de 30 ans des quartiers prioritaires sont en emploi, 16,4 % sont chômeurs, 35,5 % sont en études ou formation, 18,6 % dans une autre situation.

Tableau 1

Part des NEET* chez les jeunes en 2016 et 2017 selon le lieu de résidence

	Part des NEET (en %)				Effectifs (en milliers)
	Quartiers prioritaires		Autres quartiers des unités urbaines englobantes		Quartiers prioritaires
	2017	2016	2017	2016	
Ensemble	29,5	29,0	11,8	12,7	301,3
Sexe					
Hommes	26,9	24,7	11,2	11,9	133,6
Femmes	31,9	32,8	12,4	13,4	167,6
Diplôme					
Bac + 2 et plus	21,7	19,9	7,5	8,3	30,2
Bac ou brevet professionnel	21,8	21,1	9,9	9,9	57,0
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	45,3	45,8	24,4	25,2	76,5
Brevet des collèges, CEP ou aucun	31,0	31,2	14,8	16,2	137,5
Origine					
Immigrés (nés étrangers à l'étranger)	38,9	38,2	21,2	23,5	75,4
Nés en France descendants d'immigré(s)	26,2	25,3	14,7	15,9	90,6
Ni immigrés, ni descendants d'immigré(s)	28,0	27,6	10,2	11,0	135,3

Source: enquêtes Emploi en continu de l'Insee.

Champ: jeunes de 15 à 29 ans vivant dans les quartiers prioritaires métropolitains ou dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Calculs: CGET-ONPV.

Note de lecture: en 2017, parmi les jeunes des quartiers prioritaires, 29,5 % sont NEET, contre 11,8 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.

* Not in Education, Employment or Training: personnes ni en emploi ni en études ni en formation.